

Mourir pour l'Onu ?

► Que retenir de 50 ans de Casques bleus ? Des échecs cuisants et des réussites méconnues. En vérité, les opérations de paix oscillent en permanence entre discrédit et excès de crédibilité.



Michel LIÉGEOIS Professeur de Relations internationales à l'UCL et chercheur au CECRI*
Xavier ZEEBROEK Chargé de recherche au sein du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité.(Grip)



L'actualité judiciaire nous remet en mémoire l'assassinat, il y a treize années de cela, de dix para-commandos belges au Rwanda. Plus près de nous, il y a quelques semaines, un tragique accident coûtait la vie à trois soldats du contingent belgo-luxembourgeois déployé au Liban Sud. Au total, depuis la naissance de l'Onu en 1946, 24 Belges ont perdu la vie au cours d'opérations de maintien de la paix des Nations unies. Outre un engagement politique et financier substantiel, la Belgique paie donc aussi sa part du prix en vie humaine des opérations de paix de l'Onu. Le ministre de la Défense l'a souligné à l'envi au moment du départ des Casques bleus belges pour le Liban : toutes les dispositions possibles ont été prises pour assurer la sécurité du personnel déployé, mais une telle mission comporte inévitablement un risque significatif.

A cet égard, les chiffres sont éloquentes : à ce jour, 2344 Casques bleus ont perdu la vie dans l'exercice de leur mission, en un demi-siècle d'opérations de maintien de la paix. Méditons un instant sur ce chiffre. Dans l'absolu, cela semble beaucoup pour des soldats dits "de la paix", et c'est évidemment beaucoup trop si l'on se place du point de vue de leurs familles et de leurs proches. C'est en revanche très peu au regard du nombre de victimes des conflits qui ont secoué la planète au cours du dernier demi-siècle. Et l'on peut gager que ce chiffre apparaîtrait sans doute bien moindre si l'on pouvait le comparer au nombre de vies – évidemment impossible à estimer – que les Casques bleus ont contri-

bué à sauver. C'est un des aspects qu'il s'agit de garder à l'esprit à l'heure du bilan de cinquante années d'opérations de maintien de la paix : les plus grandes réussites demeurent relativement méconnues quand les échecs et leurs cortèges de tragédies retiennent l'attention des médias. Le génocide rwandais et les massacres dans les enclaves musulmanes de Bosnie ont jeté le discrédit sur les Casques bleus. En revanche, que sait le

bleus sur le Canal de Suez en 1956, une dizaine d'opérations ont vu le jour, basées sur les mêmes principes : cessez-le-feu préalable, consentement des parties, impartialité, armement léger réservé à la légitime défense. En pleine guerre froide, alors que le Conseil de sécurité est paralysé par l'usage intempestif du veto, l'Onu retrouve ainsi une place centrale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Toutefois, on a tendance à l'oublier, les Casques bleus sont tributaires de la bonne volonté des parties pour accomplir leur mandat. L'opération qui se déroulera au Congo de 1960 à 1964 se chargera de rappeler ce principe de base à ceux qui l'avaient un peu vite oublié. Bilan : 250

orchestres du retour à la stabilité et au développement. Car aujourd'hui, l'interposition ne suffit plus, il faut désarmer les rebelles, les démobiliser, les réintégrer dans la société, bâtir une nouvelle armée nationale avec les ennemis d'hier, prévenir constamment les violations des droits de l'homme, se préoccuper du sort des femmes... et organiser des élections. Toutes tâches qu'un Etat temporairement défaillant n'est plus capable d'assurer.

Mais il faut aussi, parfois, faire un usage limité de la violence face aux irréductibles, ceux qui tentent de saper les efforts de paix. C'est ainsi qu'on voit la Monuc mener des opérations militaires face aux derniers rebelles congolais ou la Minustah conduire des actions tout aussi robustes de pacification urbaine en Haïti. Peut-être demain le Soudan ou la Somalie s'ajouteront-ils à la liste. Dans ces différents cas de figure, qui hélas se multiplient, les Casques bleus prennent plus de risques qu'il y a 50 ans et en subissent les conséquences.

Le retour des soldats belges sous le drapeau des Nations unies par la participation de quelque 300 soldats belges à la Finul constitue par conséquent un événement significatif.

Pour la Belgique, petite puissance qui ne peut espérer peser par elle-même sur la scène internationale, le multilatéralisme, la sécurité collective et la solidarité internationale ne sont pas des choix politiques. Ce sont des figures imposées. Encore faut-il que les actes suivent les discours sous peine de voir ces derniers perdre toute crédibilité. Voilà la raison principale pour laquelle la Belgique pouvait difficilement se tenir plus longtemps à l'écart des opérations onusiennes. Voilà pourquoi, d'autres Casques bleus belges devront sans doute mourir pour l'Onu. ■



■ Un Casque bleu chinois patrouille dans Port-au-Prince, aux abords de la Cité Soleil, l'un des quartiers les plus violents de la capitale haïtienne.

grand public de leurs succès éclatants, à la même époque, au Salvador ou au Mozambique ?

En vérité, depuis leur naissance, les opérations de maintien de la paix semblent osciller en permanence entre discrédit et excès de crédibilité. Après le succès du déploiement des premiers Casques

soldats de la paix tués et une crédibilité de l'Onu fortement ébranlée.

Depuis le début des années 90, les missions ne se sont pas seulement multipliées de par le monde, leur mandat s'est considérablement élargi en une impressionnante tour de Babel onusienne dont les responsables deviennent les hommes-

► Centre d'étude des crises et des conflits internationaux

ENTRE GUILLEMETS

Quand les enfants gardent la maison

"LA PETITE MAISON JAUNE, posée dans une rue tranquille de Genève, semble particulièrement accueillante en cette froide soirée hivernale. Le poêle rougeoye et le café bout sur la cuisinière. Cette demeure chaleureuse est habitée par Lucile, 6 ans, Emma, 10 ans, et Oskar, 11 ans. Il y a deux ans et demi, leurs parents ont décidé de se séparer après 16 ans passés ensemble. Les enfants ont alors gardé la maison, le chat et la voiture : leur mère y vient une semaine sur deux, leur père a droit aux autres tranches hebdomadaires. Le reste du temps, Geneviève Villeval, 38 ans, et Jean-Pierre Golinelli, 40 ans, occupent chacun un petit logement où ils résident seuls. Une solution qui a permis aux enfants de conserver un semblant de stabilité. "Malgré le gros chamboulement de la séparation, ils ont gardé leur vie de quartier, leurs camarades d'école, leur chambre", note Geneviève, qui est styliste. Un foyer, en somme. "Ainsi, ce ne sont pas les enfants qui ont dû supporter les conséquences des choix faits par les adultes", renchérit son ex-mari. [...]

La clef du succès : de bons rapports et une bonne dose de confiance. "Il

faut bien s'entendre, reconnaît Geneviève. Cela n'pas toujours été facile au début, lorsque la colère et la chaleur de la séparation étaient encore très présentes, mais ce choix nous a aussi obligés à nous voir régulièrement et à rester sur un terrain intelligent." [...]

Le père de famille évoque à cet égard "la convention tacite" qui veut que chacun laisse la maison en ordre et le frigo plein en partant le dimanche soir. "Et on se rend service, pour garder les enfants pendant les vacances par exemple. Aucun de nous ne dit "c'est ta semaine, tu te débrouilles"", explique Geneviève. [...]

plus dur a été de se laisser vivre la séparation tout en étant tout le temps collés l'un à l'autre." Autre risque : "Notre système représente une forme de possession sur l'autre – de mainmise – qui l'empêche de refaire entièrement sa vie." Comment concilier en effet un nouveau partenaire, voire une nouvelle naissance, avec le partage alterné d'une maison ?

► "Quand les enfants gardent la maison", Julie Zaugg, 11/04/07, sur www.largeur.com

Dixit

HERVÉ BAZIN : "L'important dans le divorce, c'est ce qui le suit".
 TRISTAN BERNARD : "Beaucoup de divorces sont nés d'un malentendu. Beaucoup de mariages aussi".
 ALFRED CAPUS : "Ah ! On parle des liens du mariage ! Mais les liens du divorce sont encore plus indissolubles !"
 MONTESQUIEU : "Rien ne contribue plus à l'attachement mutuel que la faculté du divorce : un mari et une femme sont portés à soutenir patiemment les peines domestiques, sachant qu'ils sont maîtres de les faire finir".